AFIGEC HDF
Société par actions simplifiée
au capital de 193 310 euros
Siège social : 4 rue d'Isly, 59000 LILLE
479 102 188 RCS LILLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 MARS 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 273 829,12 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	273 829,12 euros
A titre de dividendes Soit 9,17 euros par action	177 265,27 euros
Le solde	96 563,85 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 2 585 347,97 euros.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 36 542,45 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 140 722,82 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 mars 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

La Présidente



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

AFIGEC HDF
Société par actions simplifiée
au capital de 193 310 €

4, rue d'Isly
59000 Lille

Exercice clos le 30 septembre 2024

Sabine CHARLET
Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie régionale des HAUTS DE FRANCE

50 Boulevard de Strasbourg
62 500 Saint- Omer

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Société SAS AFIGEC HDF
Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **SAS AFIGEC HDF** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de

commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2023 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.
Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés, à l'exception du point ci- dessous.
En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence je ne peux attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles- ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux- ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Saint- Omer, le 24 avril 2025,

Sabine CHARLET
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles- ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non- détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous- jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	71 883	67 851	4 032	13 022
Fonds commercial (1)	1 222 054		1 222 054	1 222 054
Autres immobilisations incorporelles	397 519		397 519	397 519
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	249 321	160 711	88 610	103 274
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 284 270		1 284 270	1 284 270
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	30		30	30
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 591		15 591	15 340
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**3 240 668**	**228 562**	**3 012 106**	**3 035 508**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	188 580		188 580	
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 124 578	279 285	1 845 293	1 255 838
Autres créances	236 226		236 226	198 366
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	352 851		352 851	263 384
Charges constatées d'avance (3)	25 245		25 245	53 071
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**2 927 480**	**279 285**	**2 648 195**	**1 770 660**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**6 168 148**	**507 847**	**5 660 301**	**4 806 168**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Sabine CHARLET commissaire aux comptes

Bilan passif

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	193 310	193 310
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	122 078	122 078
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 488 784	2 724 477
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**273 829**	**191 909**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 098 001**	**3 251 774**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	499	47 133
Emprunts et dettes financières diverses (3)	447 195	282 968
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	583 010	280 157
Dettes fiscales et sociales	956 929	532 118
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	35 261	327 203
Produits constatés d'avance	539 406	84 815
TOTAL DETTES	**2 562 300**	**1 554 394**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**5 660 301**	**4 806 168**
(1) Dont à plus d'un an (a)		46 661
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 562 300	1 486 465
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	499	472
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Sabine CHARLET commissaire aux comptes

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2024	30/09/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	4 098 048		4 098 048	3 341 942
Chiffre d'affaires net	**4 098 048**		**4 098 048**	**3 341 942**
Production stockée			188 580	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			84 732	88 825
Autres produits			2 428	257
Total produits d'exploitation (I)			**4 373 788**	**3 431 024**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 189 787	1 150 294
Impôts, taxes et versements assimilés			52 308	46 338
Salaires et traitements			2 118 233	1 784 786
Charges sociales			684 725	612 262
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			29 038	34 053
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			190 143	56 009
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			58 026	53 837
Total charges d'exploitation (II)			**4 322 260**	**3 737 579**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**51 528**	**-306 555**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			242 232	467 091
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			229	1 293
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				700 000
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**242 461**	**1 168 384**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			8 820	970
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**8 820**	**970**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**233 641**	**1 167 414**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**285 169**	**860 859**

Sabine CHARLET commissaire aux comptes

Compte de résultat (suite)

	30/09/2024	30/09/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		71 500
Sur opérations en capital		318 117
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		**389 617**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		12 032
Sur opérations en capital		1 100 250
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		**1 112 282**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**-722 665**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	11 339	-53 715
Total des produits (I+III+V+VII)	**4 616 249**	**4 989 025**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**4 342 420**	**4 797 116**
BENEFICE OU PERTE	**273 829**	**191 909**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	242 232	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	8 662	

Sabine CHARLET commissaire aux comptes

SAS AFIGEC HAUTS DE FRANCE 2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe

Sabine CHARLET
commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AFIGEC HAUTS DE FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 5 660 301 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 273 829 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/01/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2024-02 du 05 Juillet 2024..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Sabine CHARLET commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Description de la méthode de calcul:

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.
Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS N°19 révisée (norme européene) et par la norme FAS87 (norme américaine).
Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O (Projected Benefit Obligation). La P.B.O

Sabine CHARLET commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et de survie.
La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante: Engagement passé = Droits acquis par le salarié

*Probabilité qu'a l'entreprise de verser ces droits
*Actualisation
*Coefficient de charges patronales (éventuellement)

Calcul des droits acquis par le salarié:

Droits acquis = nombre de mois acquis à l'ancienneté finale
* salaire mensuel estimé à fin de carrière
* pourcentage acquis actuel

Probabilité de verser les droits = probabilité de rester en vie * probabilité de rester en vie dans l'entreprise.

Calcul de l'actualisation = (1+ taux d'actualisation) puissance - horizon, où l'horizon est le temps restant pour atteindre l'âge de la retraite.

Les hypothèses retenues sont les suivantes:
- Taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com) : 3.20 %
- Départ volontaire du salarié à 65-67ans.
- Taux de charges patronales 42%.
- Table de mortalité INSEE 2024.
- Evolution salariale 1% par an.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Sabine CHARLET commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 222 054			1 222 054
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	469 401			469 401
Immobilisations incorporelles	**1 691 456**			**1 691 456**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	151 445			151 445
- Matériel de transport	100			100
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	92 391	5 385		97 776
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**243 936**	**5 385**		**249 321**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 284 270			1 284 270
- Autres titres immobilisés	30			30
- Prêts et autres immobilisations financières	15 340	252		15 591
Immobilisations financières	**1 299 639**	**252**		**1 299 891**
ACTIF IMMOBILISE	**3 235 031**	**5 637**		**3 240 668**

Sabine CHARLET commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 385	252	5 637
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**5 385**	**252**	**5 637**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
ACQUISITION FONDS COMMERCIAL - CLIENTELE	436 000			436 000
ACQUISITION FONDS COMMERCIAL - CABINET LE	458 289			458 289
CLIENTELE BUREAU ORCHIES			45 735	45 735
CLIENTELE BUREAU BETHUNE			282 030	282 030
Total	**894 289**		**327 765**	**1 222 054**

Le poste autres immobilisations incorporelles comprend :

- Logiciels : 71 883 €
- Mali technique fusion EC2A/FCC : 371 788 €
- Mali technique fusion ALTUS/ FIDUCIAIRE EC2A : 25 730 €

Sabine CHARLET commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL CABINET FORTIN 59000 LILLE	176 550	647 217	100,00	31 625
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 279 270	1 279 270			242 232
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Sabine CHARLET commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	58 861	8 990		67 851
Immobilisations incorporelles	**58 861**	**8 990**		**67 851**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	58 899	14 297		73 195
- Matériel de transport	27	50		77
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 737	5 702		87 439
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**140 662**	**20 049**		**160 711**
ACTIF IMMOBILISE	**199 523**	**29 038**		**228 562**

Sabine CHARLET commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 401 641 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	15 591		15 591
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 124 578	2 124 578	
Autres	236 226	236 226	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	25 245	25 245	
Total	**2 401 641**	**2 386 049**	**15 591**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACT A ETABLIR	7 710
FACTURES A ETABLIR GROUPE	884 686
AAR GI GROUPE AFIGEC	45 611
ETAT - PRODUITS À RECEVOI	459
ASSOCIES-INTERETS COURUS	541
Total	**939 007**

Sabine CHARLET commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 193 310,00 Euros décomposé en 19 331 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 562 300 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	499	499		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	583 010	583 010		
Dettes fiscales et sociales	804 700	804 700		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	634 686	634 686		
Produits constatés d'avance	539 406	539 406		
Total	**2 562 300**	**2 562 300**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	46 661
(**) Dont envers les associés	318 007

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 119 730 Euros.

Sabine CHARLET commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON	26 387
FNP GI GROUPE	262 556
BANQUES-INTERETS COURUS	499
DETTES PROVIS. PR CONGÉS	164 632
DETTES PROV./R T T	308
PERSONNEL CHARGES A PAYER	38 146
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS	58 917
PROVISIONS CHARGES SUR RTT	141
CHARGES SOCIALES - CHARGE	4 560
ETAT - AUTRES CHARGES À P	5 412
FRAIS A PAYER ORCHIES	188
FRAIS A PAYER BETHUNE	517
ETAT CHARGES A PAYER LILLE	1 367
ETAT-CH. A PAYER- CFE ARRAS	1 013
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	2 991
FORMATION CONTINUE A PAYER	9 968
CLIENTS R.R.R. A ETABLIR	1 092
Total	**578 693**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVAN	25 245		
Total	**25 245**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVAN	438 494		
PCA INTRAGROUPE	100 912		
Total	**539 406**		

Sabine CHARLET commissaire aux comptes

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2024
PRESTATIONS DE SERVICES	4 098 048
TOTAL	4 098 048

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2008, la société SAS AFIGEC HAUTS DE FRANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS AFIGEC HAUTS DE FRANCE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La filiale incluse dans le périmètre est la SARL CABINET FORTIN.

Sabine CHARLET commissaire aux comptes

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 51,15 personnes dont 3 apprentis et 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	13	
Employés		
Ouvriers	39	
Total	**51**	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 69 924 Euros
La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 36,23 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2024)

Sabine CHARLET commissaire aux comptes

SAS AFIGEC HAUTS DE FRANCE

4 rue d'Isly
59000 LILLE
Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

APE : 6920Z Siret : 47910218800030

BUREAU LEVALLOIS PERRET

CERTIFIÉ CONFORME

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes **1**
Compte de résultat 2
Compte de résultat (suite) 3
Bilan actif 4
Bilan passif 5
Annexe 6
Règles et méthodes comptables *7*
Notes sur le bilan *10*
Notes sur le compte de résultat *17*
Autres informations *18*

SAS AFIGEC HAUTS DE FRANCE

2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etats de synthèse des comptes

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2024	30/09/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	4 098 048		4 098 048	3 341 942
Chiffre d'affaires net	**4 098 048**		**4 098 048**	**3 341 942**
Production stockée			188 580	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			84 732	88 825
Autres produits			2 428	257
Total produits d'exploitation (I)			**4 373 788**	**3 431 024**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 189 787	1 150 294
Impôts, taxes et versements assimilés			52 308	46 338
Salaires et traitements			2 118 233	1 784 786
Charges sociales			684 725	612 262
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			29 038	34 053
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			190 143	56 009
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			58 026	53 837
Total charges d'exploitation (II)			**4 322 260**	**3 737 579**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**51 528**	**-306 555**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			242 232	467 091
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			229	1 293
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**242 461**	**468 384**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			8 820	970
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**8 820**	**970**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**233 641**	**467 414**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**285 169**	**160 859**

Compte de résultat (suite)

	30/09/2024	30/09/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		71 500
Sur opérations en capital		318 117
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		700 000
Total produits exceptionnels (VII)		**1 089 617**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		12 032
Sur opérations en capital		1 100 250
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		**1 112 282**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**-22 665**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	11 339	-53 715
Total des produits (I+III+V+VII)	**4 616 249**	**4 989 025**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**4 342 420**	**4 797 116**
BENEFICE OU PERTE	**273 829**	**191 909**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	242 232	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	8 662	

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	71 883	67 851	4 032	13 022
Fonds commercial (1)	1 222 054		1 222 054	1 222 054
Autres immobilisations incorporelles	397 519		397 519	397 519
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	249 321	160 711	88 610	103 274
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 284 270		1 284 270	1 284 270
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	30		30	30
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 591		15 591	15 340
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**3 240 668**	**228 562**	**3 012 106**	**3 035 508**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	188 580		188 580	
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 124 578	279 285	1 845 293	1 255 838
Autres créances	236 226		236 226	198 366
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	352 851		352 851	263 384
Charges constatées d'avance (3)	25 245		25 245	53 071
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**2 927 480**	**279 285**	**2 648 195**	**1 770 660**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**6 168 148**	**507 847**	**5 660 301**	**4 806 168**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	193 310	193 310
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	122 078	122 078
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 488 784	2 724 477
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**273 829**	**191 909**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 098 001**	**3 251 774**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	499	47 133
Emprunts et dettes financières diverses (3)	447 195	282 968
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	583 010	280 157
Dettes fiscales et sociales	956 929	532 118
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	35 261	327 203
Produits constatés d'avance	539 406	84 815
TOTAL DETTES	**2 562 300**	**1 554 394**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**5 660 301**	**4 806 168**
(1) Dont à plus d'un an (a)		46 661
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 562 300	1 486 465
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	499	472
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SAS AFIGEC HAUTS DE FRANCE 2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AFIGEC HAUTS DE FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 5 660 301 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 273 829 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/01/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2024-02 du 05 Juillet 2024..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Description de la méthode de calcul:

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.
Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS N°19 révisée (norme européene) et par la norme FAS87 (norme américaine).
Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O (Projected Benefit Obligation). La P.B.O

Règles et méthodes comptables

représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et de survie.
La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante: Engagement passé = Droits acquis par le salarié

*Probabilité qu'a l'entreprise de verser ces droits
*Actualisation
*Coefficient de charges patronales (éventuellement)

Calcul des droits acquis par le salarié:

Droits acquis = nombre de mois acquis à l'ancienneté finale
* salaire mensuel estimé à fin de carrière
* pourcentage acquis actuel

Probabilité de verser les droits = probabilité de rester en vie * probabilité de rester en vie dans l'entreprise.

Calcul de l'actualisation = (1+ taux d'actualisation) puissance - horizon, où l'horizon est le temps restant pour atteindre l'âge de la retraite.

Les hypothèses retenues sont les suivantes:
- Taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com) : 3.20 %
- Départ volontaire du salarié à 65-67ans.
- Taux de charges patronales 42%.
- Table de mortalité INSEE 2024.
- Evolution salariale 1% par an.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 222 054			1 222 054
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	469 401			469 401
Immobilisations incorporelles	**1 691 456**			**1 691 456**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	151 445			151 445
- Matériel de transport	100			100
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	92 391	5 385		97 776
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**243 936**	**5 385**		**249 321**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 284 270			1 284 270
- Autres titres immobilisés	30			30
- Prêts et autres immobilisations financières	15 340	252		15 591
Immobilisations financières	**1 299 639**	**252**		**1 299 891**
ACTIF IMMOBILISE	3 235 031	5 637		3 240 668

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 385	252	5 637
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**5 385**	**252**	**5 637**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
ACQUISITION FONDS COMMERCIAL - CLIENTELE	436 000			436 000
ACQUISITION FONDS COMMERCIAL - CABINET LE	458 289			458 289
CLIENTELE BUREAU ORCHIES			45 735	45 735
CLIENTELE BUREAU BETHUNE			282 030	282 030
Total	**894 289**		**327 765**	**1 222 054**

Le poste autres immobilisations incorporelles comprend :

- Logiciels : 71 883 €
- Mali technique fusion EC2A/FCC : 371 788 €
- Mali technique fusion ALTUS/ FIDUCIAIRE EC2A : 25 730 €

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL CABINET FORTIN 59000 LILLE	176 550	647 217	100,00	31 625
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 279 270	1 279 270			242 232
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	58 861	8 990		67 851
Immobilisations incorporelles	**58 861**	**8 990**		**67 851**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	58 899	14 297		73 195
- Matériel de transport	27	50		77
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 737	5 702		87 439
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**140 662**	**20 049**		**160 711**
ACTIF IMMOBILISE	**199 523**	**29 038**		**228 562**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 401 641 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	15 591		15 591
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 124 578	2 124 578	
Autres	236 226	236 226	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	25 245	25 245	
Total	**2 401 641**	**2 386 049**	**15 591**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACT A ETABLIR	7 710
FACTURES A ETABLIR GROUPE	884 686
AAR GI GROUPE AFIGEC	45 611
ETAT - PRODUITS À RECEVOI	459
ASSOCIES-INTERETS COURUS	541
Total	**939 007**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 193 310,00 Euros décomposé en 19 331 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 562 300 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	499	499		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	583 010	583 010		
Dettes fiscales et sociales	804 700	804 700		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	634 686	634 686		
Produits constatés d'avance	539 406	539 406		
Total	**2 562 300**	**2 562 300**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	46 661			
(**) Dont envers les associés	318 007			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 119 730 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON	26 387
FNP GI GROUPE	262 556
BANQUES-INTERETS COURUS	499
DETTES PROVIS. PR CONGÉS	164 632
DETTES PROV./R T T	308
PERSONNEL CHARGES A PAYER	38 146
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS	58 917
PROVISIONS CHARGES SUR RTT	141
CHARGES SOCIALES - CHARGE	4 560
ETAT - AUTRES CHARGES À P	5 412
FRAIS A PAYER ORCHIES	188
FRAIS A PAYER BETHUNE	517
ETAT CHARGES A PAYER LILLE	1 367
ETAT-CH. A PAYER- CFE ARRAS	1 013
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	2 991
FORMATION CONTINUE A PAYER	9 968
CLIENTS R.R.R. A ETABLIR	1 092
Total	**578 693**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVAN	25 245		
Total	**25 245**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVAN	438 494		
PCA INTRAGROUPE	100 912		
Total	**539 406**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2024
PRESTATIONS DE SERVICES	4 098 048
TOTAL	4 098 048

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2008, la société SAS AFIGEC HAUTS DE FRANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS AFIGEC HAUTS DE FRANCE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La filiale incluse dans le périmètre est la SARL CABINET FORTIN.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 51,15 personnes dont 3 apprentis et 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	13	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	39	
Ouvriers		
Total	**51**	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 69 924 Euros
La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 36,23 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2024)

GROUPE AFIGEC

Expert Comptable & Conseil